



toute notre expertise à votre service

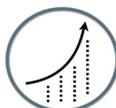
ADMINISTRER LES PAIES DANS LE SPECTACLE VIVANT (CP FFP®)

Certificat Professionnel

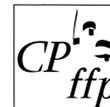
105 heures - 3035 €



à distance



8 / 10 (9 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

- Chargé/e de l'administration et de la gestion d'une association du spectacle vivant
- Personnes salariées ou intermittentes du spectacle qui souhaitent évoluer vers cette fonction ou valider leurs connaissances et pratiques
- Toute personne qui souhaite s'orienter vers la fonction de Chargé/e d'administration des payes du spectacle (reconversion professionnelle, évolution de poste...)

PRE-REQUIS

Expérience d'un an minimum dans le secteur culturel (administratif, artistique, technique) ou titre de niveau IV. La personne devra avoir des connaissances ou une pratique en établissement de payes et de contrats.

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions d'administration des payes du spectacle, pour servir au mieux les intérêts de sa structure dans le respect des réglementations.

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 15/11/2023

Les droits des intermittents

- Identifier le champ d'application des différentes annexes
- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits : contrat long ou non, intervention d'enseignement ou pédagogique...
- Valider les obligations formelles des salariés (BSM) et de l'employeur (AEM, Avis de versement) et les incidences en cas d'erreur

Payes du spectacle

- Connaître les principes généraux et savoir calculer un bulletin de paye du régime général
- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle et les obligations en matière de cotisations
- Vérifier les obligations liées à l'embauche d'un salarié et les documents à lui remettre
- Heures supplémentaires, fonctionnement et paiement, réductions patronales
- Déterminer les obligations en matière de frais professionnels
- Comptabiliser les congés payés en matière de paye
- Remplir les documents déclaratifs des différentes caisses
- Contrôle des fichiers DADS et cahier des charges de la norme DSN
- Point sur l'actualité : retenue à la source, réforme de la formation, heures supplémentaires

Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

- La distinction artiste du spectacle, artiste interprète, artiste auteur
- Les artistes et techniciens salariés
- La distinction salarié/travailleur indépendant et le cas des artistes du spectacle
- Les conditions pour pouvoir facturer une prestation
- Rémunérer les artistes : le cachet, la mensualisation, les services
- Qu'en est-il de la progression des salaires, de la rémunération des heures supplémentaires, du travail de nuit et des jours fériés travaillés ?
- Les conventions collectives : comment les appliquer et y trouver les informations relatives à la rémunération ?
- Les risques en cas de contrôle de l'administration ou de contentieux.
- La rémunération des interprètes ? Le traitement social des droits voisins

Les contrats de travail du spectacle

- Les sources du droit du travail
- Identifier et choisir le bon contrat
- Le contenu du contrat
- La fin du contrat de travail

Gestion des droits d'auteur - sensibilisation

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les organismes de gestion collective : SACD, SACEM, SPEDIDAM... : fonctionnement



Mis à jour 15/11/2023

Copyright CAGÉC©